

**Digne-les-Bains.** La 10ème édition des Victoires de l'entreprise avait lieu jeudi soir en l'hôtel du département.

## Neuf entrepreneurs distingués par le Conseil général



À quand un prix décerné aux salariés qui se lèvent tous les matins pour faire tourner la boutique? F. EXUBIS

■ Neuf entrepreneurs bas-alpins ont été récompensés par le Conseil général à l'occasion de la 10e édition des Victoires de l'entreprise organisée en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie territoriale. Les lauréats ont reçu leur prix lors d'une cérémonie officielle jeudi soir à l'Hôtel du Département. « Les Victoires de l'entreprise », c'est un classement organisé tous les ans qui a pour objectif de féliciter et d'encourager les entreprises et les professionnels, ressortissants de la chambre de commerce et d'industrie ter-

ritoriale qui ont, par leurs actions, démontré leur capacité à conduire des projets exemplaires et innovants. Menées au niveau départemental, régional, national ou international, les actions doivent être porteuses d'avenir et créatrices de richesses économiques et d'emplois pour le département.

« Cette cérémonie participe aussi à la promotion des savoir-faire des entreprises locales. C'est un aspect important de la politique volontariste destinée aux entreprises et au secteur touristique menée par le conseil général. Au total, plus

de 6 millions d'euros sont investis, chaque année, pour mener à bien cette politique. Et notre collectivité réalise chaque année en moyenne plus de 50 millions d'euros de travaux d'investissements. Le résultat nous permet de rester raisonnablement optimistes quant au développement économique de notre territoire. En 2013, 1550 entreprises ont été créées sur le département », dira Roland Aubert, représentant le président Gilbert Sauvan.

« Je suis particulièrement heureuse et fière de recevoir ce soir avec nos amis du conseil géné-

ral, les dirigeants d'entreprises de notre territoire rural, qui se jouant de la crise, maintiennent le cap de la performance et enregistrent une évolution notable de leur activité », ajoutera Nicole Peloux présidente de la CCI.

BERNARD FALI

### Le palmarès 2014

■ **Création d'entreprise:** Kellook - Château-Arnoux - Cyril Molina  
**Association de commerçants :** Avec Vous - Valensole - présidente Marrielle Angelvin.  
**Commerce :** Société Le Gavot - Oraison - Pierre Sube.  
**Développement :** papeterie Mosca Belmonte - Saint-Etienneles-Orgues - Evelyne Belmonte  
**Tourisme :** restaurant Le Bistronomique - Manosque - Pierre Grein.  
**Agroalimentaire :** Tossolia - Revest-du-Bion - Joël Pichon  
**Export :** Flodim - Manosque - Jean-Paul Crabeil.  
**Innovation :** Le Complexe - Manosque - Laurent Chaumeton et Olivier Amoureux  
**Manager :** Jean-Claude Redolfi Gréoux-les-Bains  
**Le prix de l'entrepreneur :** tous les lauréats sont nommés pour le prix de l'entrepreneur de l'année. Il est élu par le vote des participants (lauréats, membres du jury, parrains) au cours de la cérémonie. Pour cette édition, le prix de l'entrepreneur 2014 est revenu à Jean-Paul Crabeil de l'entreprise Flodim.